



ETS DUBRULLE

Projet **2018CROPV** : Tri intelligent des légumes après la récolte

Activité de l'entreprise

La société conçoit et fabrique des solutions de manutention, de déterrage, de calibrage et de stockage pour les pommes de terre, oignons et autres productions légumineuses.

Objectifs du projet

Créer une machine de tri des légumes après récolte et avant mise en stock ou expédition en usine, entièrement automatisée, permettant de supprimer tous les corps étrangers (mottes, cailloux, verre...) et les légumes de mauvaise qualité (vertes, coupés, gâtés...), mais également de récupérer les données sur la taille et la qualité des légumes afin d'identifier physiquement les lots.

Ce concept permettra :

- d'accroître la productivité et la rentabilité de l'exploitation,
- d'améliorer la pénibilité au travail,
- d'impacter positivement les coûts de transport et de stockage,
- d'économiser l'énergie nécessaire à la conservation des légumes,
- et de diminuer les déchets générés chez les industriels.



Unité de tri de pommes de terre

© ETS DUBRULLE



LE GRAND PLAN
D'INVESTISSEMENT

AGRICULTURE INNOVANTE

RÉALISATION > 2018 - 2020

MONTANT DU PROJET > 1 361 121 €
DONT AIDE PIA > 417 404 €

FORME DE L'AIDE PIA >
SUBVENTIONS ET
AVANCES REMBOURSABLES

LOCALISATION >
NORD (59)

ENTREPRISE

DOWNS
Groupe DUBRULLE

CONTACTS

Damien DUBRULLE

06 08 00 89 02

ddubrulle@groupeadubrulle.com

POUR
EN SAVOIR
PLUS

www.ademe.fr/invest-avenir

L'ADEME est un établissement public placé sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition Écologique et Solidaire et du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

